



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **réunion statutaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2013-2014**, tenue le mercredi 23 avril 2014 à 12 h 30 en la salle A-M050 du Pavillon Hubert-Aquin (400, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2012-2013, tenue le 25 avril 2013
 4. Rapport du Comité exécutif
 5. États financiers et prévisions budgétaires
 - 5.1 États financiers 2013-2014
 - 5.2 Prévisions budgétaires 2014-2015
 - 5.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2014-2015
 6. Modifications aux « Statuts et règlements du SPUQ »
 7. Élections au Comité exécutif
 8. Élections dans les instances académiques de l'UQAM
 - 8.1 Conseil d'administration (1 poste)
 - 8.2 Commission des études (2 postes)
 - 8.3 Sous-commission des ressources (2 postes)
 9. Divers
-

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du Syndicat, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Louis-Claude Paquin, appuyée par Frédéric Gilbert, Charles Perraton, qui accepte, est élu président d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Sur proposition de Mireille Tremblay, appuyée par Marie Beaulieu, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2012-2013, tenue le 25 avril 2013

Sur proposition de Marie-Cécile Guillot, appuyée par Geneviève Pagé, le procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2012-2013, tenue le 25 avril 2013, est adopté sans modification.

4. Rapport du Comité exécutif

La parole est donnée à la présidente, Michèle Nevert, qui rappelle que le projet de convention collective distribué aux professeures, professeurs a occupé une grande partie du calendrier du Comité exécutif. Si chaque clause revue, pensée, créée, discutée, a engendré d'intenses débats au sein de l'exécutif et mobilisé chacun de ses membres, il reste que c'est Pierre Lebus, 2^e vice-président, qui a endossé la lourde tâche de transcription des consensus établis, le travail laborieux d'ajustement et de maintien de la cohérence entre les différents articles. Le projet de convention collective du SPUQ a imposé une relecture totale de l'ensemble, car toutes les parties sont reliées les unes aux autres. Dans la présentation du projet, qui se fera lors de l'Assemblée générale

extraordinaire du 30 avril 2014, chacun, chacune pourra mesurer l'ampleur de la tâche accomplie.

Pour en arriver au stade de la rédaction, le Comité exécutif a organisé une multitude de rencontres avec les collègues tout au long de l'année (nouvelles professeures, nouveaux professeurs; femmes professeures à l'UQAM; directrices, directeurs de département et de programmes; assemblée des maîtres de langue). Ces rencontres ont permis de relever les besoins, les frustrations et les désirs en même temps que de discuter d'un dossier ponctuel.

Des rencontres mensuelles de concertation avec les professeures, professeurs qui siègent sur les trois instances de l'UQAM (Conseil d'administration, Commission des études et Sous-commission des ressources) ont été également tenues.

Ces différentes rencontres, qui sont l'une des marques et des traces de la gestion participative et de la collégialité qui caractérisent notre Université, ont nourri les réflexions et les débats de nos propres instances : Conseil exécutif, Conseil syndical. Il faut souligner à ce propos le sérieux extrême démontré par le Conseil syndical lors des cinq réunions exigées par la présentation du projet de convention collective, ainsi que la force d'analyse du Conseil exécutif.

Un troisième dossier majeur a occupé l'exécutif toute l'année : celui du régime de retraite (RRUQ). C'est le trésorier, Mario Houde, qui a suivi ce dossier complexe, puisqu'il concerne la majorité des syndicats du réseau de l'UQ, en plus de s'acquitter des finances du SPUQ, du Salon des profs et de la gestion des dons et appuis. La négociation en cours est difficile. D'autres professeurs se sont joints à lui dans ce dossier, soit André Breton, Marc Chabot (porte-parole des employées, employés à la table réseau et au comité de négociation du RRUQ), René Delsanne (au Comité de retraite) et Matthieu Dufour (au Comité de placement). Le Comité exécutif tient à souligner l'investissement énorme consenti par Marc Chabot dans ce dossier de même que celui de Claude Pichet dans celui des assurances collectives.

En cours d'année, d'autres dossiers ont été menés à l'interne comme à l'externe, tels la remise des bourses du SPUQ, la reprise des rencontres intersyndicales, les consultations et débats consacrés aux programmes d'études supérieures et à leur moyenne cible, les discussions avec le vice-recteur à la Vie universitaire à propos de la Politique d'encadrement de la vidéosurveillance et le projet de politique antisexiste. Il subsiste aussi bien des points d'interrogation sur le suivi des trois Chantiers découlant du Sommet sur l'enseignement supérieur : Loi-cadre sur l'université, Conseil national des universités et Politique de financement universitaire. Ce sont trois chantiers largement investis par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) et auxquels Pierre Lebus et plus encore Mario Houde participent depuis l'an passé déjà.

Le Comité exécutif tient à remercier chaleureusement Marie-Cécile Guillot, directrice de l'École de langues, pour sa fidélité et son dévouement à l'organisation de la soirée de Noël, de même qu'à sa prise en charge du dossier de la bourse pour étudiantes et étudiants réfugiés, et aussi à souligner l'efficacité et la gentillesse de notre personnel de secrétariat.

La parole est donnée au 1^{er} vice-président Michel Laporte qui dresse un bilan des problèmes rencontrés en cours d'année dans l'application des conventions collectives. Une grande partie du travail du 1^{er} vice-président consiste à conseiller, à accompagner et à défendre les collègues qui éprouvent des difficultés dans leur parcours professionnel à l'UQAM. Le type de problèmes rencontrés touche bien souvent les grands moments de l'évolution professionnelle, comme l'acquisition de la permanence, la promotion, les différents types de congés (maternité, maladie, etc.). Il peut s'agir également de convocations de professeures, professeurs visés par des mesures disciplinaires de l'administration.

Il est également du ressort du 1^{er} vice-président d'organiser les rencontres du Comité des relations de travail, qui servent à régler de nombreux problèmes, souvent par l'utilisation de lettres d'entente, lesquelles sont signées après des

négociations plus ou moins longues. Ce Comité est formé pour la partie syndicale, outre du 1^{er} vice-président, de Pierre Lebuis, 2^e vice-président du SPUQ, et d'Alain Brouillard, conseiller de la CSN auprès du syndicat; pour la partie patronale, de Josée Dumoulin, directrice du Service du personnel enseignant, de Martine Sauvé, directrice du Service des relations professionnelles, et de Johanne Corbeil, conseillère aux Ressources humaines. Lorsqu'il est impossible d'arriver à une entente par le dialogue, le SPUQ ou l'UQAM dépose des griefs qui doivent être plaidés devant un arbitre ou un juge. Cette année, certains griefs majeurs nous ont occupés, dont celui concernant le statut des doyens que nous avons porté en Cour d'appel (et que nous avons perdu). Pour sa part, l'UQAM a porté en Cour supérieure le grief concernant l'étalement des embauches gagné par le SPUQ auprès d'un arbitre; la Cour supérieure a elle aussi donné raison au SPUQ dans cette affaire. Finalement, nous avons plaidé plusieurs griefs individuels, dont un concernant le congédiement d'un collègue pour lequel nous avons obtenu de l'Université sa réembauche. À nouveau, nous avons déposé un grief concernant la moyenne cible aux cycles supérieurs puisque la lettre d'entente que nous avons signée l'an passé afin de régler un premier grief à ce sujet et dans laquelle l'administration s'engageait à ne pas dépasser les moyennes cibles n'a pas été respectée par celle-ci. Ce nouveau grief est en discussion et sera vraisemblablement plaidé en cours d'année si nous n'arrivons pas à une entente.

14AG406 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ 2013-2014

ATTENDU le rapport du Comité exécutif présenté en séance;

Sur proposition de Francis Dupuis-Déri, appuyée par Thérèse St-Gelais;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. États financiers et prévisions budgétaires

5.1 États financiers 2013-2014

Le trésorier, Mario Houde, présente l'état des produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014. Il attire l'attention sur quelques postes budgétaires, puis fait le lien avec le Rapport des vérificateurs. Il indique aussi que la liste des dons et appuis faits par le SPUQ en 2013-2014 se trouve dans le dossier.

14AG407 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la vérification effectuée par Deloitte, comptables agréés;

ATTENDU les états financiers déposés en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport des vérificateurs ainsi que les états financiers vérifiés du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal au 31 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Prévisions budgétaires 2014-2015

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 en fournissant des explications sur quelques postes budgétaires au regard des prévisions 2013-2014 et du budget réalisé en 2013-2014.

14AG408 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de prévisions budgétaires 2014-2015 préparé par le trésorier, Mario Houde;

ATTENDU les explications fournies;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADOPTE le projet de prévisions budgétaires 2014-2015, couvrant la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2014-2015

14AG409 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Proposition du Conseil exécutif

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DÉSIGNE Deloitte, comptables agréés, pour la vérification annuelle des états financiers du SPUQ pour l'exercice financier 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Modifications aux « Statuts et règlements du SPUQ »

Le secrétaire Louis Martin met en contexte le projet de modifications des « Statuts et règlements du SPUQ ». Les Statuts et règlements du SPUQ décrivent la structure et les règles de fonctionnement de notre syndicat. Ils sont largement inspirés du Code de procédure de la CSN.

Les modifications que le Conseil exécutif propose d'adopter touchent trois aspects : les définitions, la durée des mandats des officiers syndicaux, et les pouvoirs de l'Assemblée générale et du Conseil syndical.

Le but de ces modifications est d'harmoniser le texte de nos Statuts et règlements avec celui de notre convention collective et des pratiques en vigueur depuis plusieurs années à l'UQAM.

La **première modification** proposée consiste à qualifier le titre de « secrétaire du SPUQ » par « secrétaire général du SPUQ ». Le but de cette modification est de bien distinguer la personne qui occupe le poste de Secrétaire élue, élu du SPUQ des employés du secrétariat du SPUQ. La confusion s'est avérée particulièrement criante lorsqu'une femme occupait le poste de Secrétaire du SPUQ. La locution « secrétaire du SPUQ » apparaît à deux endroits dans le texte, soit à l'article 5 du chapitre I, qui décrit les structures du SPUQ, et à l'article 17 du chapitre IV, qui décrit les responsabilités des membres du Comité exécutif.

La **deuxième modification** touche la durée des mandats des officiers du syndicat élus tant au Comité exécutif qu'au Conseil exécutif. Présentement, ces mandats sont de deux ans et sont renouvelés en bloc lors d'une élection qui a

lieu tous les deux ans dans le cadre de l'Assemblée générale statutaire. Le but de la modification proposée est de prolonger le mandat à trois ans, afin d'harmoniser la durée des mandats syndicaux avec ceux que l'on retrouve ailleurs à l'UQAM, notamment en ce qui concerne les directions de département ou d'unité de programmes ainsi que les postes de vice-doyennes, vice-doyens. Le projet de modification propose aussi d'abolir l'élection obligatoire aux deux ans. Cette modification permettra de pourvoir, d'année en année, aux postes vacants et d'assurer une plus grande stabilité du Comité exécutif et du Conseil exécutif.

La **troisième modification** concerne les pouvoirs de l'Assemblée générale et du Conseil syndical. Le but de cette modification est d'harmoniser le texte de nos Statuts et règlements avec celui de la convention collective. Précisément, l'article 7 de la convention collective indique que les personnes représentant les professeures, professeurs au Conseil d'administration, à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources sont élues par le corps professoral dans le cadre d'une assemblée générale du Syndicat. Il s'agit d'inscrire ce pouvoir à l'article 10 du chapitre II. Après lecture du projet de modifications initial, qui a été distribué lors de la convocation de l'Assemblée générale statutaire, le Conseil exécutif a apporté un amendement qui insère les mots « selon les procédures prévues à la convention collective » afin de tenir compte des différentes modalités d'élections prévues à la convention collective. En effet, les personnes représentant les professeures, professeurs au Conseil d'administration et à la Commission des études sont élues par l'ensemble du corps professoral, alors que celles siégeant à la Sous-commission des ressources sont élues par les professeures, professeurs de leur faculté respective.

Enfin, un deuxième volet de cette modification consiste à inscrire qu'il est dans les pouvoirs de l'Assemblée générale, et du Conseil syndical, le cas échéant, de recevoir les rapports des personnes représentant les professeures, professeurs aux instances de l'UQAM.

Amendement

Il est proposé par Étienne Gagnon, appuyé par Marie-Cécile Guillot, de remplacer « à la convention collective » par « aux conventions collectives du SPUQ-UQAM »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14AG410 MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SPUQ

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de modification des statuts et règlements du SPUQ envoyé avec la convocation de l'Assemblée générale statutaire;

ATTENDU l'amendement proposé par le Conseil exécutif à sa réunion 15 avril 2014;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADOPTE les modifications proposées aux Statuts et règlements du SPUQ, telles qu'amendées en séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif du SPUQ

Le secrétaire, Louis Martin, fait la présentation de la procédure d'élection.

Sur proposition de Lucie Robert, appuyée par Geneviève Pagé, Charles Perraton, qui accepte, est élu président d'élection, et Louis Martin, qui accepte, est élu secrétaire d'élection.

Sur proposition de Michèle Nevert, appuyée par Pierre Lebus, Rémi Bachand, Claude Braun, Francis Dupuis-Déri, Marie-Cécile Guillot, Olga Navarro-Flores, Martin Petitclerc et Francisco Villanueva, qui acceptent, sont élus scrutatrices, scrutateurs.

La liste officielle des candidatures reçues aux différents postes à pourvoir, tant au Comité exécutif qu'au Conseil exécutif, a été insérée dans le dossier de la réunion. La secrétaire d'élection en fait la lecture.

Au Comité exécutif

À la 3^e vice-présidence Marie Beaulieu, professeure
Département de danse

Après avoir demandé si d'autres personnes souhaitaient se porter candidates, candidats, le président d'élection, Charles Perraton, constate que personne ne se porte candidat, candidate. Par la suite, le président d'élection met fin à la période de mise en candidature.

La personne ayant soumis sa candidature au poste de 3^e vice-présidente du Comité exécutif est ensuite invitée à présenter les raisons qui l'ont amenée à le faire.

Nous passons alors à la période de votation. Le président d'élection, Charles Perraton, invite les membres du SPUQ à procéder au vote secret en utilisant les bulletins de vote identifiés selon la dénomination du poste.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs, de même que par le secrétaire d'élection, les résultats suivants sont proclamés :

Au Comité exécutif

À la 3^e vice-présidence : Marie Beaulieu

Votes pour : 70
Votes contre : 3
Vote annulé : 0
Marie Beaulieu est déclarée élue.

8. Élections dans les instances académiques de l'UQAM

- 8.1 Conseil d'administration (1 poste)
- 8.2 Commission des études (2 postes)
- 8.3 Sous-commission des ressources (2 postes)

Présentation de la procédure

Le secrétaire du SPUQ présente la procédure afin de procéder à l'élection des membres professoraux dans les instances académiques de l'UQAM pour les postes où il y a vacance. Au préalable, il rappelle que, même s'il s'agit d'une assemblée générale du syndicat, la convocation à l'assemblée d'élections, conformément à la convention collective, a été faite conjointement par le SPUQ et le Secrétariat des instances; au moment des élections, une personne qui représente la direction peut assister à l'assemblée d'élections, ce qui est le cas aujourd'hui où, madame Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances, est présente.

Désignation d'une présidente, d'un président d'élections et d'une secrétaire, d'un secrétaire d'élections

Sur proposition de Lucie Robert, appuyée par Geneviève Pagé, Charles Perraton, qui accepte, est élu président d'élections, et Louis Martin, qui accepte, est élu secrétaire d'élections.

Désignation de scrutatrices, scrutateurs

Sur proposition de Michèle Nevert, appuyée par Pierre Lebus, Rémi Bachand, Claude Braun, Francis Dupuis-Déri, Marie-Cécile Guillot, Olga Navarro-Flores, Martin Petitclerc et Francisco Villanueva, qui acceptent, sont élus scrutatrices, scrutateurs.

Présentation de la liste officielle des candidatures reçues

Le secrétaire présente la liste officielle des candidatures retenues par la directrice du Secrétariat des instances de l'Université, d'une part, et par le secrétaire du SPUQ, d'autre part, aux différents postes à pourvoir au Conseil d'administration, à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources.

Désignation d'un (1) membre professeurs au Conseil d'administration de l'UQAM

- Louis-Claude Paquin, professeur
École des médias

Désignation de deux (2) membres professeures, professeurs, représentant les professeures, professeurs de la faculté de science politique et de droit et la faculté des sciences humaines à la Commission des études de l'UQAM

Faculté de science politique et de droit

- Caroline Patsias, professeure
Département de science politique
- Vincent Romani, professeur
Département de science politique

Faculté des sciences humaines

- Sylvie Jochems, professeure
École de travail social

Désignation de deux (2) membres professeures, professeurs représentant les professeures, professeurs de la faculté des sciences humaines et l'École des sciences de la gestion à la Sous-commission des ressources de l'UQAM

Faculté des sciences humaines

- Vacant

École des sciences de la gestion

- Frédéric Gilbert, professeur
Département d'organisation et ressources humaines

Les candidates, candidats sont ensuite invités à présenter les raisons qui les ont amenés à poser leur candidature, en disposant pour ce faire d'un maximum de trois (3) minutes.

Élections

Le secrétaire d'élections expose la procédure d'élections qui sera suivie. Cette procédure découle du protocole d'entente signé par la directrice du Secrétariat

des instances et par le secrétaire du SPUQ le 4 avril 2014 en conformité avec les dispositions de l'article 7 de la convention collective SPUQ-UQAM.

Les personnes représentant les professeures, professeurs au Conseil d'administration et à la Commission des études sont élues par l'ensemble des professeurs, professeures, alors que les personnes représentant les professeures, professeurs à la Sous-commission des ressources sont élues par le corps professoral de chacune des facultés concernées (sciences humaines, sciences de la gestion).

Les élections se dérouleront en deux étapes. Dans un premier temps, les élections porteront sur le poste à pourvoir au Conseil d'administration et sur les deux (2) postes à pourvoir à la Commission des études. Dans un deuxième temps, l'élection de la personne représentant les professeures, professeurs de l'École des sciences de la gestion à la Sous-commission des ressources se tiendra à l'extérieur de la salle.

Le président d'élections invite les participantes et les participants à procéder au vote par scrutin secret.

Proclamation des résultats

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par le secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par le président d'élections au terme de la première étape :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | | |
|-----------------------|----------------|----|
| Louis-Claude Paquin : | Votes pour : | 66 |
| | Votes contre : | 2 |
| | Vote annulé : | 1 |

Louis-Claude Paquin est déclaré élu.

COMMISSION DES ÉTUDES

| | | |
|--------------------|---------------|----|
| Caroline Patsias : | Votes : | 14 |
| Vincent Romani : | Votes : | 54 |
| | Vote annulé : | 2 |

Vincent Romani est déclaré élu.

| | | |
|------------------|----------------|----|
| Sylvie Jochems : | Votes pour : | 61 |
| | Votes contre : | 5 |
| | Vote annulé : | 3 |

Sylvie Jochems est déclarée élue.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par le secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par le président d'élections au terme de la deuxième étape :

SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES

École des sciences de la gestion

| | | |
|------------------|---------------|----|
| Frédéric Gilbert | Votes pour : | 15 |
| | Vote contre : | 1 |
| | Vote annulé : | 0 |

Frédéric Gilbert est déclaré élu.

Le président d'élections félicite les personnes élues, en même temps qu'il remercie les participantes et les participants.

La directrice du Secrétariat des instances remercie le SPUQ pour l'organisation des élections dans le cadre de son Assemblée générale.

9. Divers

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du 30 avril 2014 qui se déroulera au local A-M050 du pavillon Hubert-Aquin à compter de 9 h 30.

Levée de la réunion à 14 h 55.

La présidente,

Le secrétaire,

Michèle Nevert

Louis Martin

Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ, mercredi 23 avril 2014)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2012-2013, tenue le 25 avril 2013
3. SPUQ, projet de résolution : Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2013-2014
4. SPUQ, Produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014
5. SPUQ, Dons et appuis 2013-2014
6. Deloitte, États financiers du SPUQ (31 mars 2014)
7. SPUQ, projet de résolution : Rapport des vérificateurs
8. SPUQ, Produits et charges budgétés pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014
9. SPUQ, projet de résolution : Prévisions budgétaires 2014-2015
10. SPUQ, projet de résolution : Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2014-2015
11. SPUQ, projet de résolution : Modifications aux statuts et règlements du SPUQ
12. SPUQ, Liste des candidatures reçues pour les élections au Comité exécutif
13. SPUQ, Liste officielle des candidatures reçues pour les élections dans les instances de l'UQAM